CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 5 DECEMBRE 2014

Président: Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, GIRAUD Fabien, VALETTE Michel, CHANUT Nathalie, CHAUSSINAND Laurent, COURTAULT Joëlle, EYMARD Frédéric, FAURE Monique, MAGALDI Bernadette.

Absents excusés: Mme CHAMBARD Chantal, Mme CURINIER M. Isabel (pouvoirs).

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18 heures.

Désignation du secrétaire de séance: Mme COURTAULT Joëlle est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu conseil du 24 octobre 2014 : approbation à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1) PLU: choix du bureau d'études,
- 2) Périmètres de protection des captages : Délibération,
- 3) Intempéries : Plan de financement,
- 4) Décision modificative n° 3.
- 5) SDEA : Étude dégâts chemin de la rivière,
- 6) SDEA: Adhésion 7 communes nouvelles,
- 7) Indemnités de conseil aux trésoriers,
- 8) Tarifs communaux: Eau, Assainissement, Loyers, Camping,
- 9) Logiciel SIG: Modification de l'abonnement,
- 10) Urbanisme : Conventions Val'Eyrieux pour les autorisations du droit des sols,
- 11) Questions diverses.

1) PLU: choix du bureau d'études,

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie pour examiner les trois propositions reçues des différents bureaux d'études pour l'établissement d'un PLU communal. Cette commission a proposée de retenir le bureau d'études IATE présentant le meilleur rapport de qualité technique et de prix. Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, décide de confier l'élaboration du PLU au bureau d'études IATE (Aubenas).

2) Périmètres de protection des captages : Délibération,

Monsieur le Maire rappelle la décision de procéder à la mise en conformité des périmètres de protection des captages des sources de Lanteyron, de Gerland, ainsi que le puits de l'Eysse. Cette mise en conformité peut bénéficier d'aides financières du Département et de l'Agence de l'Eau. Le Conseil Municipal approuve le dossier d'enquête publique, le dossier d'enquête parcellaire et le dossier de demande de subventions qui lui sont soumis. Ces dossiers seront transmis à l'ARS, à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général de l'Ardèche.

3) Intempéries : Plan de financement,

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le chiffrage des réparations suite aux intempéries subies dans la commune, qui est de:145.584€-.Le plan de financement de ces réparations est approuvé à l'unanimité. Ces travaux feront l'objet d'une aide sous forme de subvention, qui devrait être de 30% État et 30% Conseil Général.

4) Décision modificative n° 3,

Afin d'anticiper les facturations de fin d'année, liées aux dégâts de voirie, Monsieur le Maire présente la décision modificative n°3. Vingt-trois mille euros sont fléchés en investissements de voirie à l'article 2151. Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les virements de crédits pour voirie.

5) SDEA: Étude dégâts chemin de la rivière,

Suite aux dégâts subis en voirie, chemin de la rivière, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité d'effectuer une étude afin de définir le besoin de sur dimensionnement du réseau EP de ce secteur. Le SDEA (Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche) est missionné pour cette convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

6) SDEA: Adhésion 7 communes nouvelles,

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'adhésion des communes de FONS, GLUIRAS, LE MONESTIER, NOZIERES, SAINT PRIX, SAINT JEAN ROURE et VION au SDEA (Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche).

7) Indemnités de conseil aux trésoriers,

Trois Receveurs Municipaux se sont succèdes au cours de l'année 2014. Une indemnité de conseil a été décidée au prorata de leur aide aux affaires communales.

8) Tarifs communaux : Eau, Assainissement, Loyers, Camping,

Le Conseil Municipal décide de maintenir à l'identique pour l'année 2015 le prix de l'eau et de l'assainissement, ainsi que les loyers communaux et les tarifs du camping municipal.

9) Logiciel SIG: Modification de l'abonnement,

Le logiciel SIG nécessite une modification au vu des exigences du travail. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le changement d'abonnement.

10) Urbanisme: Convention Val'Eyrieux pour les autorisations du droit des sols.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Communauté de Communes de Val'Eyrieux a validé le principe de reprendre à compter du 1er Juillet 2015 les missions d'instruction des ADS (Autorisations aux Droits du Sol).

11) Questions diverses,

Subventions aux associations: Le Conseil Municipal valide une subvention de 50,-€ à l'Association « l'Age d'Or » (maison de retraite la CERRENO) , une somme de 200,-€ a l'association « de l'Ombre à la Lumière » et de100,- € au syndicat de défense de la « châtaigne d'Ardèche » dans le cadre de la lutte contre le Cynips, ravageur des châtaigniers.

Prochaines dates:

Cérémonie des vœux à la salle des fêtes le 9 janvier 2015 à 18 heures.

Réunion du Conseil Municipal le 16 janvier 2015 à 18 heures.

La séance est levée à 20 h 30.

M. le Maire, GIROT Thierry